



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HOMBURG
SÉANCE DU 7 JUILLET 2026**

Présents : Mmes : ADLER Camille, BAGARD Stéphanie, BALLARD Emilie, PUYOL Mélanie, SAUPIN Lila .MM : BRODHAG Sébastien, CUEVAS Gilles, MOEBEL Raymond, RIEGERT Loïc, RIEGERT Philippe, SALAVERT Fabrice, SCHILLING Jean-Claude

Excusés : MESSMER Sabine (procuration à SCHILLING Jean-Claude) ; TROMBINI Sandrine (procuration à BAGARD Stéphanie),

Ordre du jour :

- 01/ Désignation du secrétaire de séance
- 02/ Approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2026
- 03/ Projet de Centre de Données Microsoft : débat et avis du conseil municipal dans le cadre de l'enquête publique
- 04/ Règlement Intérieur du conseil municipal : mise à jour et approbation
- 05/ Convention avec l'association foncière de Hombourg
- 06/ Achat de terrain pour élargissement de trottoir
- 07/ Don de matériel communal à la commune de Niffer
- 08/ Subvention à l'association Les petits écoliers de Hombourg
- 09/ Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de M2A et débat
- 10/ Avancement des groupes de travail
- 11/ Questions orales et tour de table

01/ Désignation du secrétaire de séance

M. Cédric BERLENGI, Secrétaire Général de la mairie, est désigné à l'unanimité par l'assemblée comme secrétaire de séance.

02/ Approbation du compte-rendu du 5 juin 2026

Le compte-rendu a été envoyé aux membres pour en prendre connaissance avant la séance. M. RIEGERT Roland s'abstient, étant donné son absence à la séance précédente.

Le PV est adopté avec 14 voix pour, 1 abstention.

03/ Projet de Centre de Données Microsoft : débat et avis du conseil municipal dans le cadre de l'enquête publique

Par arrêté préfectoral du 5 mai 2026, la commune de Hombourg est sollicitée, au même titre que les habitants, dans le cadre de l'enquête publique unique concernant le projet de création et d'exploitation d'un centre de données (data center) par l'entreprise Microsoft 1985 France Sarl. La commune doit émettre un avis sur 3 éléments :



- La mise en compatibilité du PLU de Petit-Landau permettant l'installation d'une activité économique sur les terrains concernés
- La création d'un transformateur électrique par RTE à Ottmarsheim, permettant l'alimentation du centre de données et d'autres industriels de la zone
- Le projet de centre de données de Microsoft

Après échanges et débats, par 4 voix pour et 11 voix contre :

- **Le conseil municipal émet un avis défavorable** au projet d'installation et d'exploitation d'un centre de données sur Petit-Landau et Hombourg.
- Demande à Mme la Maire de verser cet avis défavorable au dossier d'enquête publique

04/ Règlement Intérieur du conseil municipal : mise à jour et approbation

Il est rappelé que le règlement intérieur doit être adopté dans les 6 mois suivant l'installation du nouveau conseil municipal. Il s'agit d'une obligation pour les communes de plus de 1000 habitants depuis le dernier mandat.

Le règlement intérieur 2020-2026 était en conséquence le premier adopté, et il était incomplet sur certains points. Certaines dispositions réglementaires ont également évolué. Le règlement intérieur nouvellement présenté prend en compte ces changements dans quelques adaptations mineures.

Après délibération, **le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur** du conseil municipal.

05/ Convention avec l'association foncière de Hombourg

Lors de la réfection de la rue d'Ottmarsheim, il était nécessaire de réaliser un puit de surverse des eaux pluviales sur une parcelle propriété de l'Association Foncière de Hombourg.

Il convient de passer une convention de servitude pour le passage des eaux de pluies et l'ouvrage d'assainissement.

Les modalités de la convention :

- L'association foncière consent à laisser l'ouvrage et son accès libre sans contrepartie financière
- La commune assure l'entretien de l'ouvrage, ses réparations et les éventuelles remises en état du terrain suite à travaux

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Approuve le principe de la convention de servitude dans** les conditions énoncées
- Autorise Mme la Maire à signer tout document ou acte y afférent

06/ Achat de terrain pour élargissement de trottoir

Le projet de démolition- reconstruction du bâtiment situé à l'angle rue principale / rue du 6^{ème} RTM prévoit l'alignement des façades rue du 6^{ème} RTM, pour une meilleure qualité urbanistique. Cet alignement libère de l'emprise bâtie une bande de terrain privée contiguë au domaine public.

La proposition est d'acquérir la bande de terrain qui sera libéré suite à la démolition. Cela permet :

- De bien fixer la limite public – privé à la suite du recul du bâti



- De récupérer un peu d'espace pour élargir la circulation piétonne et la rendre plus confortable et sécurisée

Prix d'achat : 5000 € l'are, surface estimée (attente arpentage exact) : 35m²

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition d'une partie des parcelles cadastrées 1-44 et 1-45 (arpentage précis à réaliser après les travaux) dans les conditions énoncées
- Autorise Mme la Maire à signer tout document ou acte y afférent

07/ Don de matériel communal à la commune de Niffer

Il est proposé de céder à titre gracieux à la commune de Niffer, qui en a fait la demande, une citerne à eau réformée du matériel technique communal à la suite de l'acquisition du véhicule Etlander, déjà équipé.

- Après délibération, **le conseil municipal valide à l'unanimité** le don de ce matériel à la commune de Niffer
- Autorise Mme la Maire à signer tout document ou acte y afférent

08/ Subvention à l'association Les petits écoliers de Hombourg

Le conseil municipal valide à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 72.06€ pour compenser les pertes de l'association, par suite d'une défaillance de matériel lors de la soirée du mercredi de la fête au village, pour laquelle ils assuraient la vente de boisson.

09/ Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de M2A et débat

Après présentation de la synthèse de ce rapport, le conseil municipal relève notamment l'importance de disposer d'une comptabilité analytique fiable, afin d'avoir la capacité de voir « d'où l'argent provient et où il va ». En ce sens, l'avis du conseil municipal conforte les préconisations de la chambre régionale des comptes.

10/ Avancement des groupes de travail

PLU : le travail de mise à jour du PLU est quasiment achevé et va être transmis aux services de m2A. Validation espérée pour la fin de l'année 2026.

Une commission urbanisme prendra la suite à la rentrée.

Activ 'Jeunes : Belle participation de 29 jeunes du village de 11 à 17 ans pour cette première. Ils ont formulé de nombreuses propositions par suite d'un travail collaboratif encadré par 6 adultes volontaires. Dans les premières demandes concrètes : installer davantage de points d'eau pour se désaltérer et de poubelles dans l'espace public

11/ Questions orales et tour de table

Mélanie PUYOL : Dans la continuité des groupes de travail, appel est fait aux volontaires issus des associations et habitants du village pour une commission « animation et fêtes » afin de dynamiser la vie du village. Dans les premières pistes évoquées, le retour du Téléthon



Gilles CUEVAS : Mise en place à la rentrée d'un groupe de travail « Hombourg : village sportif » pour traiter de la question du sport à Hombourg : équipements, pratiques...

Jean-Claude SCHILLING : retour sur le rapport du SIVOM concernant l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Sausheim (usine d'incinération).

D'une capacité nominale de 175 000 tonnes, 157 100 tonnes ont été traitées en 2025 dont 149 000 tonnes de déchets ménagers et hospitaliers, 15 000 tonnes de boues etc...

L'UVE produit désormais

- De l'électricité pour l'autoconsommation et revente du surplus à ENEDIS (équivalent à 550 logements)
- De la chaleur via le réseau de chaleur urbain (équivalent à 6000 logements)
- De la vapeur à destination de la Papeterie du Rhin soit la production de 80 000 tonnes de cartons.

L'équipement devient obsolète et nécessite de forts investissements, à hauteur de 170 millions d'€. Une consultation du public sera bientôt engagée.

Une visite des lieux est par ailleurs prévue pour les élus le 28 août prochain et le grand public le 29 août.

Emilie BALLARD : retour sur les conseils d'école de fin d'année :

Maternelle : 39 élèves prévus à la rentrée (10 petite section, 11 moyens, 18 grands), en baisse par rapport à la rentrée précédente

Elémentaire : 81 élèves prévus (17 CP, 13 CE1, 12 CE2, 17 CM1, 22 CM2). Le soutien fort de la Mairie est apprécié et salué.

Sébastien BRODHAG : séance d'installation du bureau des brigades vertes suite aux élections. Président des BV Haut-Rhin : Dominique HABIG, Maire de Sausheim

Fabrice SALAVERT : retour sur le conseil d'administration de la MJ : présentation du programme de rentrée, avec plus d'activités notamment sportives. Des enjeux forts de faire vivre l'école de musique.

Légère augmentation des frais d'inscription des activités encadrées par des pros (+5€) au regard des charges qui augmentent.

A noter, autre sujet, la présence d'un groupe de jeunes dans le village qui manquent souvent de respect aux adultes et sont source d'incivilités.

Loïc RIEGERT : bilan mensuel des pompiers : 5 interventions sur Hombourg au mois de juin.

Livraison attendue du nouveau véhicule pour le mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.